Le Centre d’expertise et de collaboration en troubles concomitants (CECTC) du RUISSS de l’Université de Montréal a été mis sur pied pour soutenir les établissements et leurs équipes dans l’implantation et la pérennisation d’une offre de soins et de services intégrés et adaptés aux besoins des personnes souffrant de troubles concomitants de santé mentale et de dépendance [www.ruisss.umontreal.ca/CECTC](http://www.ruisss.umontreal.ca/CECTC).

Pour reconnaître la contribution de personnes et d’équipes du réseau de la santé et des services sociaux ou du milieu communautaire qui sont engagées auprès de cette clientèle et soucieuses d’améliorer l’intégration des soins, le CECTC a créé deux prix qui seront remis dans le cadre de son activité scientifique annuelle en novembre.

**Prix *Intégration* du CECTC**

Le prix *Intégration* est remis à une personne ou une équipe qui s’est distinguée par son implication, son leadership et ses réalisations, lesquels ont permis d’améliorer l’intégration des soins et des services offerts aux personnes souffrant de troubles concomitants.

Le récipiendaire du prix est une personne ou une équipe qui a suscité la collaboration interdisciplinaire et les partenariats nécessaires pour répondre à tous les besoins des personnes présentant des troubles concomitants.

Cette ou ces personnes ont déployé des efforts dans l’implantation des bonnes pratiques et dans l’évaluation de l’efficacité des changements pour la clientèle.

Les réalisations de cette personne ou de cette équipe engendrent un effet positif et de l’enthousiasme dans l’organisation et ailleurs dans le réseau.

Mise en candidature

Pour déposer une mise en candidature au prix *Intégration*, nous vous prions de respecter les consignes ci-dessous.

**Période de mise en candidature** : Chaque année, du 1er au 30 septembre inclusivement.

Le dossier de candidature doit contenir les éléments suivants :

* Le formulaire de mise en candidature ci-joint ;
* Une lettre d’appui de la Direction du programme santé mentale et dépendance de l’établissement partenaire (obligatoire) ;
* Une lettre d’appui d’un usager, d’un proche ou d’un autre partenaire (facultatif) ;
* Une photo de la personne ou de l’équipe mise en candidature.

Le dossier de candidature doit être acheminé avant la date limite du 30 septembre 2020, 23 h 59 à l’adresse courriel [clemence.provost.gervais.chum@ssss.gouv.qc.ca](mailto:clemence.provost.gervais.chum@ssss.gouv.qc.ca). Pour toute question, veuillez communiquer à cette adresse ou au 514 890-8000, poste 30801 avec Clémence Provost Gervais.

**Formulaire de mise en candidature au prix *Intégration* du CECTC :**

|  |  |
| --- | --- |
| Nom de la personne ou de l’équipe mise en candidature : | Cliquez ici pour entrer du texte. |
| Noms des membres de l’équipe, s’il y a lieu : | Cliquez ici pour entrer du texte. |
| Proposeur (membre de l’équipe, collègue, gestionnaire, partenaire, personne utilisatrice de service, etc.) : | Cliquez ici pour entrer du texte. |
| Appuyeur (Direction du programme santé mentale et dépendance de l’établissement partenaire ou l’équivalent) : | Cliquez ici pour entrer du texte. |
| **Quelles sont les réalisations de la personne ou de l’équipe qui ont permis d’améliorer l’intégration des soins et des services offerts aux personnes souffrant de troubles concomitants ?**  **Expliquez comment les réalisations ou les changements sont en adéquation avec les besoins de la clientèle présentant des troubles concomitants.**  **(400 mots maximum)** | |
| Cliquez ici pour entrer du texte. | |
| **Décrivez les retombées concrètes de ces réalisations, notamment en termes de bonnes pratiques implantées, de collaboration interdisciplinaire et de partenariats mis en place.**  **Indiquez si ces retombées ont eu un impact sur le climat de l’organisation, l’implication et la satisfaction des intervenants.**  **(400 mots maximum)** | |
| Cliquez ici pour entrer du texte. | |
| **Résumez brièvement la candidature en un maximum de 200 mots. Ce texte pourrait être utilisé pour présenter le récipiendaire du prix sur le site Internet du CECTC et dans ses communications.** | |
| Cliquez ici pour entrer du texte. | |